



Koninklijke Schenking
Donation Royale

*Pour sa Régie de Villers-sur-Lesse, la Donation Royale engage
un **AGENT FORESTIER (h, f, x)** à temps plein.*

La Donation Royale (www.ksdr.be), établissement public autonome, gère un patrimoine unique, en se concentrant sur la durabilité et la préservation à long terme.

Le « Domaine d'Ardenne » est un des trois Domaines gérés directement par la Donation Royale qui s'étend principalement sur les communes de Rochefort et Houyet.

Le bureau (communément appelé Régie) de Villers-sur-Lesse assure la gestion quotidienne agricole et forestière de quelque 6800 ha de terres et forêts, une vingtaine de maisons unifamiliales, quatre châteaux, sans compter les activités de pêche et de chasse.

Avec un objectif principal : maintenir et développer le patrimoine de manière durable sans charge pour le contribuable.

La Donation Royale recherche un Agent Forestier pour renforcer l'équipe d'agents techniques du Domaine d'Ardenne, dans un environnement de travail exceptionnel.

Il est envisagé de lui confier la gestion du triage de Sanzinne (HOUYET), lieu de naissance de la Donation Royale. Ce triage de 1.031 ha se compose de 813 ha de forêts et de 218 ha de terres agricoles. Le triage de Sanzinne est composé de forêts très diversifiées, entre la Famenne et le Condroz. Un premier bloc forestier entoure le Golf d'Ardenne et comporte une grande variété d'essences forestières et de types de peuplements. Une deuxième partie, fort accidentée, borde la Lesse d'une part et l'Iwoigne d'autre part. Ces deux portions du triage se partagent des peuplements forestiers de production, des plantations, des régénérations naturelles, des vieux peuplements matures ainsi que des zones de réserves forestières intégrales. La chênaie schisteuse de Famenne domine sur la partie Sud du triage, plus petite toutefois.

Les grands enjeux de gestion du triage s'axent autour du renouvellement forestier, de l'amélioration des jeunes peuplements et de l'optimisation de la desserte.

EXEMPLES DE MISSIONS :

Parmi les missions forestières de l'Agent forestier, figurent notamment :

- Programmation, coordination et suivi des travaux forestiers, réalisés en interne ou par des prestataires externes : plantations, dégagements, travaux sylvicoles d'amélioration, desserte forestière, etc. ;
- Réalisation du martelage, griffage, de l'allotissement, de l'estimation et du suivi de l'exploitation des coupes prévues à l'état d'assiette ainsi que des coupes extraordinaires ;
- Réalisation d'inventaires forestiers, participation à la révision du plan d'aménagement, analyses typologiques, diagnostics de station et formulation de proposition d'objectifs de gestion ;
- Suivi régulier des peuplements du triage, surveillance de l'état sanitaire des forêts et prévention des risques.

Outre les missions liées à la production forestière, l'Agent forestier veille au respect des réglementations en vigueur, notamment du Code du Développement territorial, du Code forestier ainsi que des mesures Natura 2000 applicables aux propriétés de la Donation Royale situées dans son triage.

Des missions ponctuelles liées à l'accueil du public, à la circulation en forêt, aux activités cynégétiques ainsi qu'à la préservation de la nature et de la biodiversité font également partie intégrante de la fonction.

L'Agent forestier peut également être amené à assurer le contrôle des activités de chasse et de pêche exercées sur les biens loués.

PROFIL RECHERCHÉ :

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

- Être titulaire d'un diplôme en sylviculture de niveau secondaire supérieur, ou d'un bachelier en sylviculture et environnement
- Une première expérience constitue un atout

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Posséder une connaissance approfondie des essences forestières, de l'adaptation stationnelle, des itinéraires sylvicoles de régénération et de l'amélioration de jeunes peuplements
- Maîtriser les outils informatiques et disposer de bonnes compétences rédactionnelles

MOBILITÉ ET DISPONIBILITÉ

- Être titulaire du permis de conduire B
- Disposer d'un véhicule personnel adapté (caractère itinérant de la fonction)
- Être disponible et flexible (participation à des rôles de permanence, intérim, opérations groupées, etc.)

SAVOIR ÊTRE ET APTITUDES PERSONNELLES

- Affinité marquée pour le renouvellement qualitatif des forêts et la gestion durable des milieux forestiers
- Capacité à travailler de manière autonome avec rigueur, ponctualité et un fort sens des responsabilités professionnelles
- Esprit d'initiative, sens de l'innovation et véritable envie d'apprendre et de développer ses compétences
- Excellentes aptitudes en planification, anticipation et reporting
- Bonnes compétences relationnelles et communicationnelles
- Capacité à collaborer efficacement avec une grande diversité d'acteurs : collègues, agents forestiers, ouvriers, agriculteurs, locataires, chasseurs, citoyens et promeneurs
- Passion authentique pour la forêt et les enjeux liés à sa préservation
- Sens de la diplomatie et discrétion

Nous proposons :

- Un contrat à durée déterminée de 6 mois à temps plein, **avec possibilité d'évolution vers un CDI** ;
- Une rémunération attractive, adaptée à l'expérience ;
- Des avantages extra-légaux comprenant des chèques repas ainsi que la possibilité de souscrire une assurance hospitalisation à tarif préférentiel via l'employeur ;
- L'accès à des réductions auprès de nombreuses enseignes, pour le collaborateur et sa famille ;
- Un cadre de travail agréable et convivial et stimulant, au cœur d'un environnement forestier riche et très varié.

Renseignements : (+32)(0)84 44 01 44 ou charles.vuylsteke@ksdr.be

Comment postuler ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation au plus tard pour le mardi 21/07/2026 par e-mail à hrm@ksdr.be
Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés. Les entretiens d'embauche auront lieu le jeudi 6 août et éventuellement le vendredi 7 août 2026.